

Réponses aux propositions d'avis de la DGESIP

relatives aux LICENCES GENERALES

20070877 :

Maquette Licence Mention "Langues Etrangères Appliquées"

Proposition d'avis DGESIP : Langues étrangères appliquées (20070877)

Formation à l'évidence attractive et ayant amélioré ses taux de réussite mais les échanges internationaux devront être plus diversifiés et l'insertion professionnelle doit faire l'objet d'une attention accrue.

AVIS FAVORABLE mais :

Avis DEFAVORABLE en l'état pour les spécialités « arabe », « japonais » et « chinois » qui ne sauraient subsister faute d'un adossement à la recherche (Laboratoire IDEO évalué C par l'Agence). Dans ces domaines linguistiques, la mobilité des étudiants est conditionnée par l'investissement des laboratoires de recherche.

Réponse LG 01

Vous avez signalé, dans votre courrier, une certaine inquiétude quant à la **mobilité internationale des étudiants de Licence inscrits dans la filière LEA**. Toutefois, en 2010-2011, ces étudiants vont pouvoir bénéficier de 70 échanges ERASMUS, mis en place dans 8 pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Portugal, Turquie).¹ Il existe également des échanges avec des universités chinoises et japonaises. Nous comptons également un échange avec un établissement en Amérique Latine, ainsi qu'avec l'Université de Montréal (Canada), ou encore l'Université du Montana (Etats-Unis). Qui plus est, les étudiants de la filière sont nombreux à effectuer leurs stages de L3, M1 ou M2 à l'étranger. Les enseignants responsables des stages au sein du département LEA travaillent d'ailleurs au renforcement et à l'amélioration du système des bourses, afin de faciliter cette mobilité internationale tant souhaitée.

Concernant **l'insertion professionnelle en LEA**, nous aimerions citer les chiffres de l'Observatoire de la Vie Etudiante pour l'année universitaire 2009-2010. Ces derniers indiquent que 89% des étudiants de M2 Pro LEA de la promotion 2007 (ayant répondu à l'enquête) ont obtenu un emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme, 94% à temps plein, et 63% en CDI. La direction du département s'interroge actuellement sur le devenir des étudiants ayant obtenu le diplôme de Licence, et met en place un questionnaire prévu à cet effet. La réflexion qui a mené à l'offre de formation du quadriennal 2011-2015 a poussé les enseignants du département et les responsables des trois parcours/spécialités à prolonger la durée du stage en Licence 3 et ne Master 1,² notamment parce que la présence des stages au sein de la formation permet aux étudiants de justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs mois dans leur spécialité, une fois leur diplôme obtenu.

Le département de LEA ne propose pas **encore d'ouverture à la recherche**. Néanmoins, depuis novembre 2009, la nouvelle direction du département s'est considérablement rapprochée de l'Association Nationale des Départements LEA (ANLEA), et envisage ainsi de participer au Congrès 2011 qui a pour but d'ouvrir une réflexion certaine sur la recherche en Langues Etrangères Appliquées. Cette participation devrait certes nous donner quelques pistes de travail, mais il s'agit dans un premier temps de consolider l'encadrement du département de LEA, de tisser des liens autour de la recherche à l'échelle nationale et avec d'autres acteurs de la filière, avant de véritablement développer la recherche au niveau local.

Enfin, en ce qui concerne les remarques relatives à la formation proposée par le **CETIM**, les langues mentionnées dans le document d'évaluation ne sont pas dispensées dans le cadre du Master « Traduction - Interprétation ». Il est indispensable de prendre conscience que l'ouverture de langues supplémentaires par rapport à l'offre existante implique un surcoût important qui n'est justifié, par ailleurs, que lorsque le nombre de demandes est significatif.

→ Pièce jointe : Maquette modifiée transmise à la DGESIP en Octobre 2010.

¹ En Belgique et en Turquie, les étudiants suivent des enseignements entièrement dispensés en langue anglaise.

² La durée du stage de Master 2 resterait fixée à 6 mois.